



QU'EST-CE QUE LA PRÉVISIBILITÉ 300%?

Le gouvernement du Québec s'est engagé à accroître la prévisibilité de l'approvisionnement forestière d'ici décembre 2021, et ce, afin d'encourager la vitalité du secteur forestier. Actuellement, le gouvernement s'engage à les leur fournir deux années à l'avance, soit 200 %.

**PRÉVISIBILITÉ 300 %
SIGNIFIE RENDRE DISPONIBLES, TROIS
ANNÉES À L'AVANCE, L'APPROVISIONNEMENT
EN BOIS RÉPONDANT AUX BESOINS ANNUELS
DES ENTREPRISES FORESTIÈRES.**

**L'ENSEMBLE DES UTILISATEURS
DU TERRITOIRE PUBLIC CONNAÎTRA DONC,
TROIS ANS À L'AVANCE, LES SECTEURS DE
RÉCOLTE FORESTIÈRE, CE QUI CONSTITUE
LA RÉSERVE. TOUTE CETTE OPÉRATION
RESPECTE, DANS TOUTES SES ÉTAPES,
LES PRINCIPES DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLE DES FORÊTS.**



EST-CE QU'IL Y AURA PLUS DE BOIS COUPÉ ANNUELLEMENT?

La prévisibilité 300 % ne permet pas d'augmenter la récolte annuelle en volume de bois ou en superficies. Elle permet plutôt d'accroître la prévisibilité à plus long terme pour tous les utilisateurs et d'offrir une plus grande flexibilité aux opérations de récolte annuelles.



EST-CE QUE LA CONCERTATION ENTRE LES PARTENAIRES ET LE MINISTÈRE SERA MODIFIÉE?

Le Ministère poursuit les processus de concertation en place :

- › les consultations publiques annuelles
- › les consultations ciblées en cas de perturbations naturelles
- › les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire engagées dans la préparation des plans d'aménagement forestier intégré
- › le processus distinct de consultation auprès des communautés autochtones

QU'EST-CE QU'UNE RÉSERVE?

La réserve comprend l'ensemble des secteurs prêts à être récoltés qui sont disponibles pour les entreprises forestières pour trois ans.

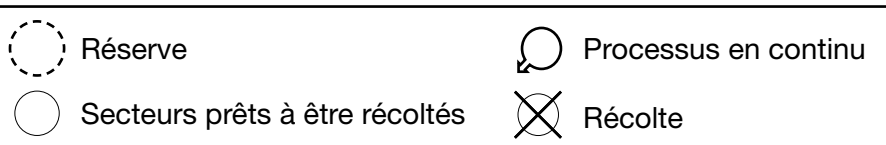
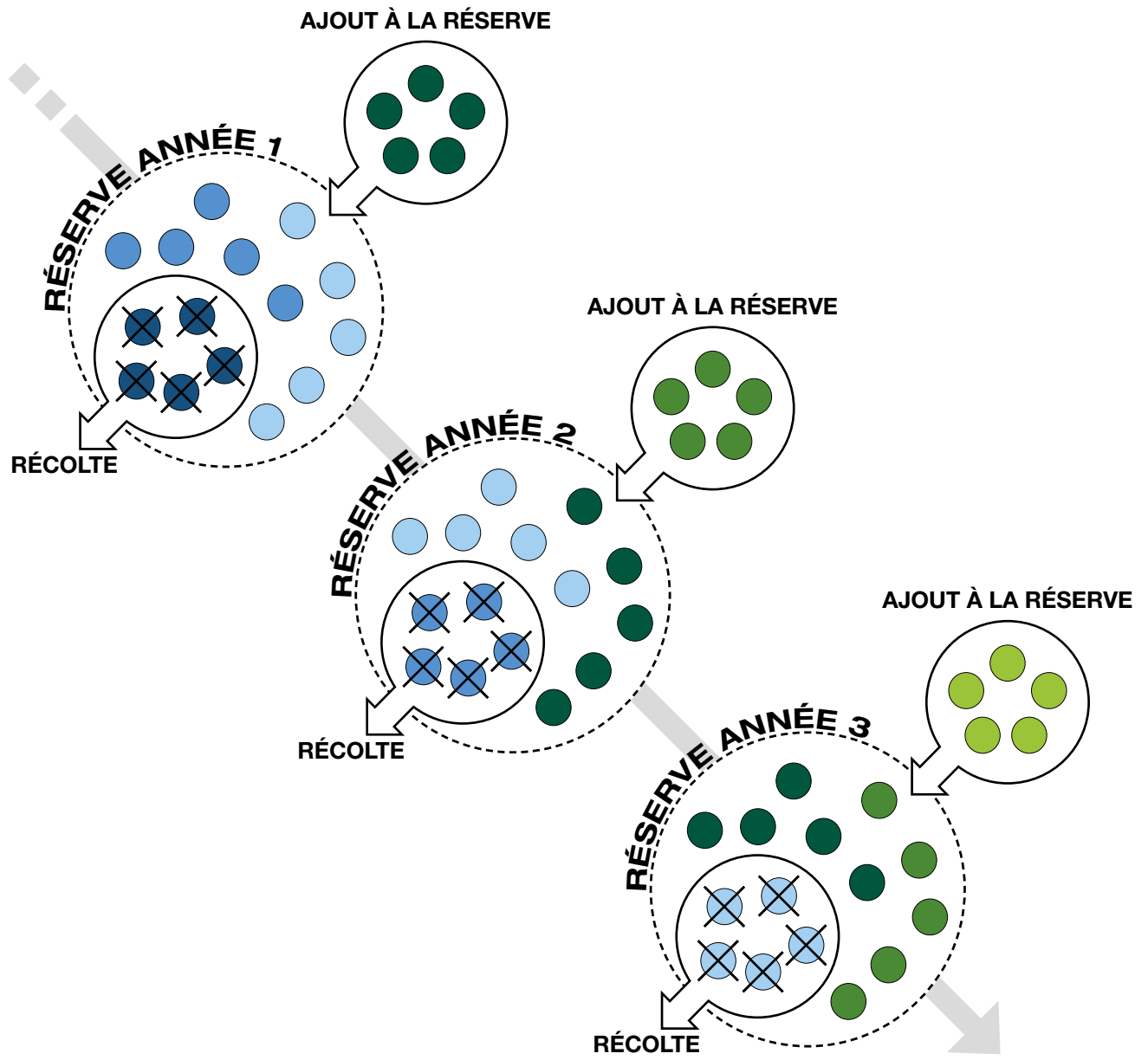
Cette réserve inclut la prescription sylvicole (comment et quoi récolter dans un secteur précis) et une harmonisation des usages qui se fait dans le respect des stratégies d'aménagement forestier.

Cela permettra de mieux planifier l'ordre dans lequel les travaux forestiers seront réalisés, dont le déplacement de la machinerie, les travaux de voirie forestière, etc.



COMMENT FONCTIONNE LA RÉSERVE?

La réserve des secteurs prêts à récolter est dynamique. Le processus se fait donc en continu. Au fur et à mesure que les secteurs sont récoltés, d'autres sont ajoutés au fil du processus de planification forestière.





QUELS SONT LES AVANTAGES D'AVOIR UNE PRÉVISIBILITÉ DE TROIS ANS, SOIT DE 300 %?

- › Augmentation de la marge de manœuvre facilitant la cohabitation entre les activités de récolte et les autres activités se déroulant sur le même territoire.
- › Anticipation accrue des besoins des autres utilisateurs, dont ceux des communautés autochtones.
- › Optimisation de la programmation des opérations de récolte et de transport.
- › Obtention d'un réseau routier efficace pour l'ensemble des utilisateurs.
- › Bonification du portrait des travaux de récolte réalisés au cours des trois prochaines années (de 200% à 300%).
- › Amélioration de la flexibilité et capacité accrue de s'adapter aux marchés du secteur forestier.